

tons que l'industrie de Terre-Neuve n'ait pas connu d'essor au cours des 25 dernières années, soit depuis que cette province est entrée dans la Confédération. Je tiens cependant à rappeler au député que si Terre-Neuve est en perte de vitesse jusqu'à un certain point sur le reste du pays, en revanche, c'est Terre-Neuve qui compte le plus grand nombre de subventions par habitant, en vertu de la formule de péréquation des subventions; le gouvernement n'est donc pas insensible aux exigences de cette province et lui a accordé une assistance spéciale.

• (1700)

Incidentement, je tiens à signaler au député que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) n'a pu assister au débat d'aujourd'hui pour l'excellente raison qu'il est au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques où l'on traite du bill sur les prises de contrôle étrangères.

Je voudrais aussi dire quelques mots sur les questions soulevées par le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas). Il a traité comme d'habitude du chômage. Le ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie (M. Gillespie) a réfuté entièrement ses arguments de ce côté et rappelé à la Chambre que le Canada a vraiment de la chance, en ce sens qu'il accuse le taux de progrès le plus élevé de toutes les nations industrielles occidentales dans le domaine de l'emploi. Notre taux de progrès est environ le double de celui des États-Unis. Ce n'est pas l'échec des politiques gouvernementales sur les programmes de stimulants qui a donné lieu au chiffre élevé du chômage au Canada. Le député sait, comme tout le monde ici, que le chômage est dû au chiffre considérable de notre apport au monde du travail, et non à l'échec des programmes de stimulants. S'il faut y voir le résultat d'un échec, peut-être est-ce celui de nos programmes de limitation des naissances d'il y a 20 ans.

Je voudrais parler des propos qu'a tenus le député au sujet de la Dominion Aircraft de Vancouver. Il disait ne pas être au courant des aspects techniques de cette demande. Je tiens à lui confirmer qu'il a raison, qu'il n'était pas au courant des aspects techniques, mais que cela ne l'a pas empêché d'en discourir fort longuement. Je veux lui dire que ses données sont fausses. Le gouvernement ne défavorise pas la province de la Colombie-Britannique en matière de demandes d'aide à des constructeurs d'avions. Je veux lui rappeler l'avion Trident, fabriqué actuellement à Vancouver grâce à une subvention accordée à la compagnie par le gouvernement et à l'aide spéciale considérable qui lui a été apportée pour lui permettre de présenter une demande valable dans le cadre du programme PAIT. Ainsi, monsieur l'Orateur, ce n'est pas une question de l'endroit au Canada où se trouve une société, et je suis offusqué qu'un député de la Colombie-Britannique s'abaisse à la Chambre à des considérations de ce genre. Je suis offusqué de son recours à de pareilles insinuations selon lesquelles une société d'une autre région du Canada aurait plus de chance d'être aidée qu'une société de la Colombie-Britannique.

Le député a ajouté que les petites entreprises n'obtiennent pas leur juste part dans les programmes d'encouragement. J'ai sous les yeux des chiffres au moyen desquels je réfuterai cette assertion. Voici les chiffres relatifs au programme d'avancement pour la technologie (PAIT). Ils s'appliquent aux compagnies dont le volume des ventes est inférieur à un demi-million de dollars. En vertu de ce programme, 19 p. 100 des subventions ont été accordées aux compagnies dont le volume des ventes était de moins

d'un demi-million de dollars. Ce sont les petites compagnies. En vertu du programme PEP, 7 p. 100 des subventions sont allées aux compagnies dont le volume des ventes était inférieur à un demi-million de dollars. Aux termes du programme AIDA, 41 p. 100 des subventions ont été versées à des compagnies dont le volume des ventes était inférieur à un demi-million de dollars, et aux termes du programme d'aide générale de transition (GAAP), 19 p. 100 des subventions ont été accordées à des compagnies de cette catégorie. Ce sont des chiffres significatifs, qui réfutent entièrement ce que le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles a essayé de prouver. C'est un fait qu'il ne peut établir. Le fait n'est pas étayé.

Je veux commenter une autre assertion que le député a faite à la Chambre avec son habituelle absence d'exactitude et suivant laquelle les petites entreprises au Canada paieraient la totalité des impôts et n'obtiendraient pas d'avantages particuliers du gouvernement. Je lui rappelle les encouragements fiscaux spéciaux dont fait état le budget adopté il y a quelques mois, et grâce auxquels les petites entreprises paient un taux d'impôt de 25 p. 100, jusqu'à ce que les bénéficiaires accumulés inscrits dans leurs livres atteignent \$400,000. Cet encouragement spécial a été instauré en faveur des petites compagnies, et d'elles seulement, pour leur permettre d'accumuler les bénéfices, de prendre de l'expansion et de devenir de grosses entreprises.

Je veux aussi commenter les assertions du chef du Crédit social. Il a parlé d'un programme spécial que le gouvernement aurait utilisé l'an dernier pour contrebalancer la surtaxe américaine. Il a noté que le programme a été en vigueur pendant un mois et demi. C'est inexact. La surtaxe américaine a été en vigueur depuis le 16 août jusqu'au 19 décembre de l'an dernier. Le député a ajouté que le gouvernement continuait d'effectuer des versements en vertu de ce programme. Je dois lui dire que c'est également faux. Les paiements se sont terminés en avril dernier et la raison pour laquelle on les a poursuivis jusqu'à ce moment c'est que tous les paiements ont été effectués après la période de prestations. Il était nécessaire de déterminer si une entreprise avait respecté ses engagements en matière d'emplois avant de pouvoir effectuer ces paiements.

En passant, j'aimerais mettre les choses au point avec le député au sujet des œufs. Il a déclaré que le Canada importait des œufs à plus \$1 la douzaine. C'était justifié. On les importait à plus d'un dollar la douzaine et quelquefois à \$5 la douzaine aux fins d'élevage. Ces œufs sont introuvables au Canada et sont importés pour améliorer les élevages canadiens.

J'aimerais maintenant parler de certains des programmes d'encouragement du ministère de l'Industrie et du Commerce pour en démontrer les effets sur notre économie, sur notre niveau d'emploi et sur l'accélération des activités commerciales qui, selon nos informations, ont été provoquées par ces très efficaces programmes. Le mandat donné au ministère de l'Industrie et du Commerce est de promouvoir l'implantation, la croissance et l'efficacité des industries manufacturières et transformatrices canadiennes, de contribuer à un développement et à une productivité saine et de stimuler l'expansion du commerce canadien. Ce mandat admet qu'une industrie efficace, productive et économiquement rentable est la pierre angulaire d'une stabilité de l'emploi à long terme.